

Le 17 juillet 2002

VERS UN MARCHÉ INTERIEUR SANS ENTRAVES FISCALES**L'UNICE SALUE LE PREMIER DEBAT AU CONSEIL SUR LA FISCALITE DES SOCIETES**

Pour la première fois depuis la publication, en avril dernier, de la communication de la Commission sur la fiscalité des sociétés, les États membres de l'UE ont débattu vendredi 12 juillet de solutions possibles aux obstacles fiscaux qui entravent encore le bon fonctionnement du marché unique. L'UNICE salue ce débat d'orientation du Conseil Ecofin, dans lequel elle voit un pas en avant vers un véritable marché intérieur pour les entreprises de l'Union européenne.

À l'heure actuelle, les entreprises de l'UE sont confrontées à des règles différentes en matière de prix de transfert, de prise en compte transfrontière et d'intégration, sans parler de quinze administrations fiscales pour un marché censé unique. Ces obstacles constituent une réelle entrave à l'internationalisation des entreprises dans un environnement toujours plus marqué par la concurrence. Les entreprises de l'UE ratent ainsi des occasions de prospérer, s'étendre, investir et créer des emplois.

Les milieux d'affaires européens appuient pleinement les solutions dégagées par la Commission pour lever ces obstacles à court et moyen termes. L'UNICE espère en outre que la Commission poursuivra sa réflexion sur la solution à plus long terme qu'apporterait une base d'imposition consolidée commune, suivant en cela les conclusions précieuses de la conférence européenne sur la fiscalité des sociétés qui s'est tenue le 29 avril. Cette réflexion serait utile à la *societas europea*, qui doit entrer en vigueur en 2004.

Après le débat fructueux du Conseil, l'UNICE appelle les États membres à aller de l'avant et à donner la priorité aux mesures recommandées par la Commission dans sa communication. Il importe de saisir l'occasion d'une élimination progressive des entraves fiscales entre les États membres, afin de concrétiser la vision ambitieuse d'une Europe qui devienne, pour 2010, l'économie la plus dynamique et la plus compétitive du monde.

Note à l'éditeur

L'UNICE est le porte-parole officiel de plus de 16 millions de petites, moyennes et grandes entreprises en Europe, qui emploient plus de 106 millions de personnes. Présente sur la scène européenne depuis 1958, l'UNICE compte aujourd'hui 34 membres, fédérations nationales de l'industrie et des employeurs de 27 pays, dont la mission première est l'amélioration de la croissance et de la compétitivité en Europe.